



Mars 2016

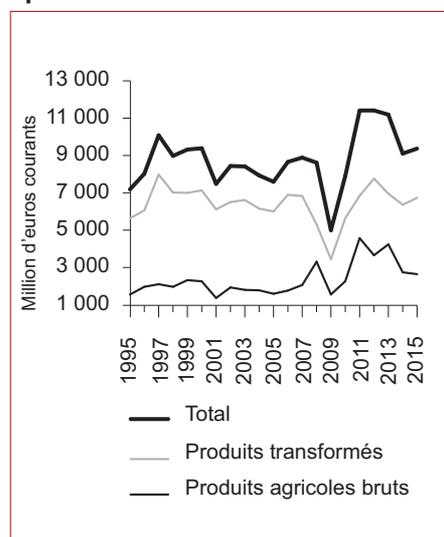
Synthèses n° 2016/283

### En 2015, les exportations de vins et alcools tirent la croissance de l'excédent agroalimentaire français

**A**près un recul important de 2 milliards d'euros en 2014, l'excédent des échanges agricoles et agroalimentaires progresse de 0,3 milliard d'euros pour atteindre 9,4 milliards d'euros en 2015, malgré l'embargo russe mis en place en août 2014. Loin des niveaux atteints de 2011 à 2013 (plus de 11 milliards d'euros), l'excédent retrouve un niveau similaire à celui de la fin des années 90. Si la baisse des prix mondiaux des produits agricoles a pesé sur la valeur des exportations, la progression générale des exportations en volume a soutenu cette embellie. Les exportations de boissons contribuent très nettement à la progression de l'excédent tant au niveau des volumes vendus que des prix, sous l'effet de la demande américaine et chinoise. La valeur des exportations de céréales et de sucre progresse également, grâce à une forte hausse des volumes, compensant la baisse des prix provoquée par les excédents mondiaux. Dans le cas des produits laitiers, les exportations en valeur se replient, la hausse des volumes n'ayant pu contrebalancer la chute des prix.

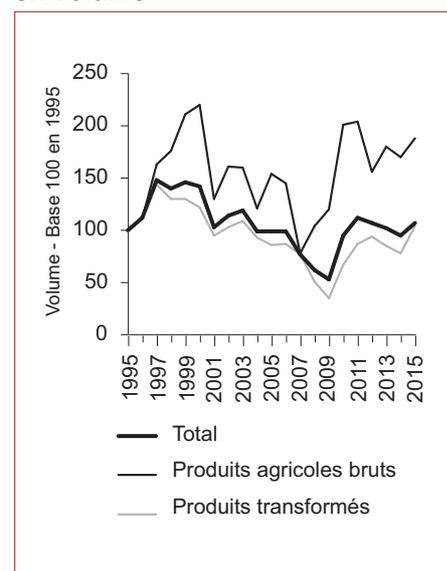
En 2015, l'excédent des échanges agricoles et agroalimentaires s'établit à 9,4 milliards d'euros, en hausse de 267 millions d'euros par rapport à 2014. Les exportations progressent de 3,6 % en valeur, dépassant 60 milliards d'euros. Si les prix des produits agricoles et agroalimentaires vendus diminuent légèrement par rapport à 2014 (- 0,5 %), les volumes exportés augmentent de 4,1 %. Les importations s'accroissent, quant à elles, de 3,7 % en valeur, sous l'effet conjugué d'une hausse des prix et des volumes des produits importés (respectivement + 2 % et + 1,7 %). Au final, l'excédent des échanges agroalimentaires s'améliore, la hausse des volumes exportés faisant plus que compenser la progression des importations, tant en valeur qu'en volume.

#### Embellie de l'excédent agroalimentaire en valeur après 2 années de baisse



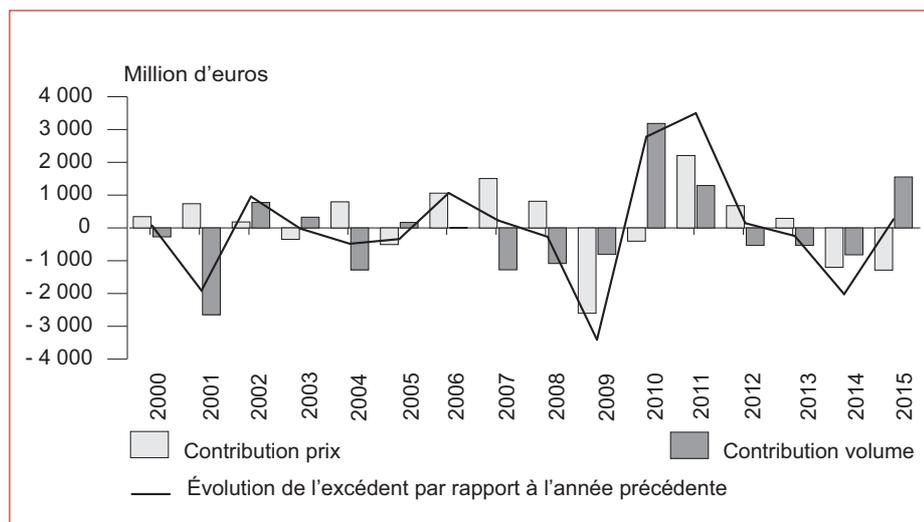
Sources : DGDDI (Douanes) - Calculs Agreste

#### En 2015, l'excédent augmente en volume



Sources : DGDDI (Douanes) - Calculs Agreste

## En 2015, la hausse des quantités exportées permet à l'excédent des échanges de progresser après 2 années consécutives de baisse

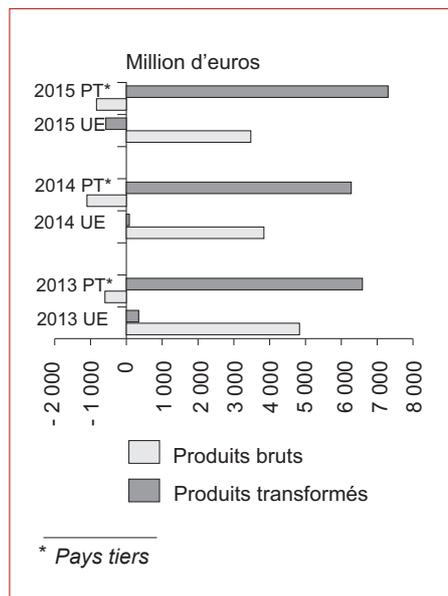


Sources : DGDDI (Douanes) - Calculs Agreste

### Tassement de l'excédent commercial en produits bruts

En 2015, l'excédent des échanges en produits agricoles bruts atteint 2,6 milliards d'euros, en baisse de 0,1 milliard d'euros par rapport à 2014. L'évolution des prix explique cette baisse, atténuée, toutefois, par la hausse de l'excédent en volume. Ce recul concerne uniquement les échanges avec l'Union européenne (- 366 millions d'euros) alors que le

### En 2015, l'excédent des échanges en produits transformés avec les pays tiers progresse nettement



Sources : DGDDI (Douanes) - Calculs Agreste

solde avec les pays tiers continue de s'améliorer (+ 265 millions d'euros).

L'excédent des échanges en produits transformés s'élève, quant à lui, à 6,7 milliards d'euros sur la même période, en hausse de 0,4 milliard d'euros par rapport à 2014. La hausse des volumes contribue pour 91 % à l'amélioration et celle des prix pour 9 %. Bien que les exportations vers les pays tiers ne représentent que 38 % des exportations totales, elles participent pour un milliard d'euros à la croissance de l'excédent des échanges en produits transformés. À l'inverse, l'excédent se dégrade avec les pays de l'Union européenne (- 0,7 milliard d'euros).

### Exportations de céréales : la progression des volumes compense la baisse des cours

À la suite de récoltes 2014 abondantes, tant au niveau mondial que français, les prix du blé tendre hexagonal s'orientent à la baisse malgré des exportations soutenues dans un contexte de marché mondial dynamique. Début 2015, les cours du blé tendre reculent de nouveau, en lien avec la baisse générale enregistrée sur le marché mondial et en dépit de tensions persistantes sur le plan politique, en particulier en mer Noire. Les excédents mondiaux, la météo plutôt favorable au développement des

cultures mais aussi les conditions de financement tendues dans certains pays importateurs, expliquent ensuite le maintien de la pression à la baisse sur les cours jusqu'à l'approche de l'été. À partir de la première quinzaine de juin 2015 les prix de l'ensemble des céréales et donc du blé tendre remontent, à la suite de craintes de plus en plus vives relatives à des risques de sécheresse dans certaines zones de production. Les inquiétudes retombent bien vite et avec elles, les prix du blé tendre, au moment de l'arrivée de la récolte 2015, encore très importante, qui enregistre même un niveau record en France. Les prix du blé tendre s'orientent donc de nouveau à la baisse, même s'ils rebondissent momentanément fin novembre-début décembre, en lien avec des achats en provenance d'Algérie, d'Égypte et d'Indonésie.

Dans ce contexte, la valeur des exportations françaises de blé tendre en 2015 subit l'effet de la baisse des cours, même si la baisse de l'euro et du fret favorise la compétitivité du blé français sur le marché mondial. Les expéditions de blé tendre diminuent ainsi de 212 millions d'euros par rapport à 2014 (- 5,7 %). Le prix moyen du blé tendre français baisse de 4,2 % sur un an. Parallèlement, les quantités exportées de blé tendre diminuent de 1,5 % par rapport à 2014, pour s'établir à 18,7 millions de tonnes, soit, malgré tout, le deuxième plus haut niveau atteint depuis 2010 (19,6 Mt), après 2014 (18,9 Mt). Sur la première partie de l'année, les exportations ont été particulièrement pénalisées par la forte contraction des volumes achetés par le Maroc et l'Algérie, principaux débouchés pour les céréales françaises, en dépit d'un volume élevé de ventes à l'Égypte et l'Asie.

En 2015, les exportations françaises d'orge augmentent de 484 millions d'euros par rapport à 2014 (+ 52,1 %). Les quantités progressent de 47 % et les prix de 4 %. La France profite de l'augmentation de la demande chinoise, à la fois en orges fourragères et en orges brassicoles, ces dernières trouvant traditionnellement dans ce pays, leur principal débouché vers les pays tiers. Cette

demande, d'une ampleur inédite (+ 161 % en quantité et + 187 % en valeur) s'est exprimée quasiment tout au long de l'année 2015, avant de se tasser lors du dernier trimestre.

En 2015, les exportations de maïs croissent de 165 millions d'euros par rapport à l'année dernière (+ 10,3 %). La récolte française record de 2014, principalement écoulee en 2015, a pesé sur les prix du maïs et donc sur la valeur des exportations françaises. Le prix du maïs français exporté diminue ainsi en moyenne, de 10 % par rapport à 2014. Toutefois, les marchandises françaises ont gagné en compétitivité. Les quantités exportées de maïs progressent, atteignant 7,2 Mt (+ 22,5 % par rapport à 2014), un niveau jamais atteint depuis 2005 (7,4 Mt exportées).

#### **Filière oléagineuse : déficit aggravé en dépit de récoltes abondantes**

En 2015, le déficit de la filière oléagineuse (graines, huiles et tourteaux) se creuse de 75 millions d'euros, dépassant les 2,5 milliards d'euros. Le déficit des échanges d'huiles, de graisses et de tourteaux se détériore de 108 millions d'euros. Hors tourteaux, les exportations d'huiles et de corps gras augmentent de 57 millions d'euros (+ 6 %), grâce à la hausse des volumes expédiés (+ 7 %) mais les importations progressent de manière plus importante (+ 107 millions d'euros), sous l'effet de la hausse des prix (+ 8 %), en lien avec la baisse de l'euro.

S'agissant des tourteaux, le déficit se dégrade aussi (- 57 millions d'euros). Les importations progressent en valeur (+ 3,2 %), malgré des prix en recul (- 4 %), portées par des volumes en hausse (+ 7,3 %) alors que les exportations reculent (- 2 %). Ce sont surtout les achats de tourteaux de soja (+ 9 % en volume) qui contribuent à cette hausse, incorporés de manière importante par les fabricants d'aliments du bétail français, dans un contexte de production mondiale record de soja en 2015 pour la deuxième année consécutive.

En revanche, les échanges de graines oléagineuses enregistrent un recul

du déficit de 33 millions d'euros, les exportations augmentant plus que les importations (respectivement + 67 et + 34 millions d'euros). Ce résultat est largement imputable à la première graine oléagineuse cultivée dans l'Hexagone, à savoir le colza. La production française affiche, en effet pour 2014 et 2015, des niveaux de production supérieurs à la moyenne quinquennale, propices à la hausse des exportations et à la réduction des importations.

#### **Sucre : hausse de l'excédent des échanges**

La production française de sucre affiche un niveau record en 2014-2015, parallèlement aux importantes disponibilités constatées au niveau mondial. Dans ce contexte, les exportations de sucre augmentent de 17 millions d'euros en 2015 (+ 1,6 %), en lien avec une demande européenne plus soutenue. La hausse des quantités (+ 16 %) a plus que compensé le recul des prix (- 12,5 %). Dans le même temps, les importations de sucre diminuent de 66 millions d'euros (- 20,4 %), en raison de la baisse à la fois des volumes et des prix (respectivement - 13,3 % et - 8,2 %).

#### **Pommes de terre : un excédent commercial qui s'améliore**

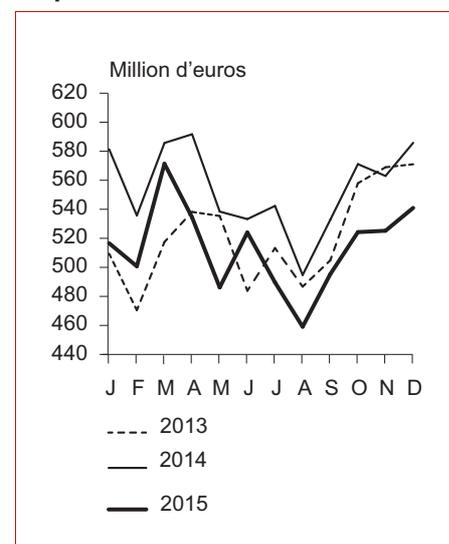
En 2014-2015, la production de pommes de terre a progressé du fait d'une météo favorable et de l'augmentation des surfaces. Cette hausse des disponibilités a eu pour conséquence une stabilisation des prix de la pomme de terre à des niveaux assez bas pendant une grande partie de l'année 2015, avant qu'ils ne se raffermissent, à la suite d'une récolte 2015 en recul sur un an. En 2015, les exportations de pommes de terre en frais augmentent en valeur de 23 millions d'euros, grâce à des volumes et des prix en hausse par rapport à 2014 (respectivement + 2,7 % et + 3,2 %). Les importations de pommes de terre en frais, quant à elles, diminuent de 4 millions d'euros en valeur du fait de la baisse des achats (- 8,2 % en volume) et font plus que compenser la progression des prix (+ 4,1 %).

#### **Produits laitiers : repli des exportations en valeur sous la pression de la baisse des cours mondiaux**

En 2015, les exportations de produits laitiers diminuent de 488 millions d'euros par rapport à 2014 (- 7,3 %). Ce recul marqué s'explique par la chute des prix du lait et des produits industriels, conséquence d'un déséquilibre entre une offre importante et une demande en repli. La Chine, premier importateur de poudres de lait, a considérablement freiné ses achats de produits laitiers et le débouché russe reste toujours fermé à la suite de l'embargo décrété en août 2014. Si les volumes exportés progressent (+ 2,1 %), ils ne suffisent pas à compenser le recul des prix (- 9,2 %).

De leur côté, les importations de produits laitiers diminuent mais de seulement 349 millions d'euros (- 10,5 % sur un an), sous l'effet du recul des prix des marchandises achetées (- 11,5 %) alors que les volumes augmentent légèrement (+ 1,2 %). La principale baisse est à mettre au crédit des importations de beurre (- 123 millions d'euros) sous l'effet conjugué de la diminution des prix (- 14,2 %) et des quantités achetées (- 2,7 %). Au final, l'excédent des échanges de produits laitiers régresse de 138 millions d'euros en 2015 pour s'établir 3,2 milliards d'euros.

#### **Forte baisse des exportations de produits laitiers en valeur**



Source : DGDDI (Douanes)

## **Filière animale : hausse des exportations de bovins vivants et de viandes**

En 2015, l'excédent des échanges de la filière animale s'élève à 709 millions d'euros, en progression de 336 millions d'euros par rapport à 2014.

S'agissant des animaux vivants, le solde augmente de 130 millions d'euros. En effet, les exportations de bovins vivants croissent de 112 millions d'euros, sous l'effet d'une demande dynamique en provenance des pays tiers, principalement de Turquie mais aussi du Liban, et d'une légère augmentation des ventes vers l'Union européenne, malgré la baisse des exportations vers l'Italie, principal débouché pour les bovins français.

Le déficit des échanges de produits animaux (viandes, préparations et sous-produits issus de l'abattage : abats, peaux...) se réduit (- 206 millions d'euros) pour s'établir à 932 millions d'euros. Il régresse pour les viandes bovines et porcines avec, respectivement, + 82 et + 29 millions d'euros. Pour les viandes de volailles, les échanges sont très légèrement excédentaires (+ 26 millions d'euros).

Concernant la viande bovine, la réduction du déficit en 2015 provient d'une baisse des importations de 61 millions d'euros (- 4,6 %) mais également d'une hausse des exportations, de 20 millions d'euros (+ 2,3 %). Les quantités importées diminuent de 6,2 % et les prix progressent de 1,7 %. Cette baisse des quantités importées peut être reliée à la hausse des abattages de bovins qui augmentent pour la seconde année consécutive (+ 2,5 % en 2015 après + 0,9 % en 2014), dans un contexte

où la consommation apparente française de viande bovine diminue.

En ce qui concerne les viandes blanches, si les expéditions de viandes de porc sont en recul (- 93 millions d'euros), les importations le sont plus encore (- 122 millions d'euros) du fait de disponibilités importantes sur le marché hexagonal et d'approvisionnements largement couverts par les abattoirs français. En viande de volailles, les exportations françaises progressent en 2015, grâce au redressement des ventes de celles de poulets vers les pays tiers.

## **Les vins et alcools : le moteur des exportations de produits agroalimentaires en 2015**

En 2015, les exportations de vins et champagne augmentent de 528 millions d'euros, pour atteindre près de 8,3 milliards (+ 6,8 %). Les volumes sont à peu près stables (+ 0,5 %) et les prix en hausse de 6,3 %. Les importations du Royaume-Uni, premier débouché des vins et champagne français en 2014 (en valeur), reculent en volume mais la demande s'est déplacée vers des gammes de vins mieux valorisées, permettant à la France d'augmenter ses exportations en valeur. L'Allemagne demeure le principal marché en volume des vins et champagne français à l'exportation. Par rapport à 2014, les expéditions vers cette destination se réduisent cependant en volume et en valeur. Les États-Unis deviennent la 1<sup>ère</sup> destination à l'exportation des vins et champagne en valeur avec 1,3 milliard d'euros. C'est le pays qui contribue le plus à la croissance des exportations avec une hausse de 261 millions d'euros (+ 24,3 % par

rapport à 2014), tirée par les ventes de vins mais surtout de champagne.

Après les baisses de 2013 et 2014, les expéditions vers le groupe « Chine, Hong Kong, Singapour et Taïwan » repart nettement à la hausse en valeur (+ 20 %). C'est vers la Chine qu'elles progressent le plus (+ 26,7 %) pour atteindre 556 millions d'euros en 2015, après une année 2014 difficile. Cette destination devient ainsi le quatrième débouché en valeur pour les ventes de vins et champagnes français. Vers les pays tiers, la hausse des exportations concerne essentiellement les vins AOP (+ 24,9 % vers la Chine, + 15,4 % vers les États-Unis...). Pour la première fois, les exportations en volume de vins français d'appellation vers les pays tiers dépassent, en 2015, celles vers l'Union européenne.

En 2015, les exportations d'alcools spiritueux (cognac, rhum, etc.) sont en hausse de 461 millions d'euros (+ 13,2 %) et atteignent 3,9 milliards d'euros. Les ventes de cognac qui représentent près de 66 % des expéditions françaises d'alcools distillés, progressent de 427 millions d'euros par rapport à 2014 (+ 19,6 %), sous l'effet de la hausse des quantités vendues (+ 8,9 %). Ces dernières rebondissent notamment à destination de l'Union européenne et surtout de la Chine. Ce dernier pays affiche un net redressement, après une baisse en 2014. Vers les États-Unis, les exportations demeurent soutenues. En valeur, si les exportations varient peu vers Singapour (- 0,2 %), elles augmentent fortement vers la Chine (+ 25 %) et plus encore vers les États-Unis (+ 43 %), soit respectivement + 58 et + 282 millions d'euros.

## Les exportations progressent vers les pays tiers sous l'impulsion des ventes de céréales, de vins et de boissons alcoolisées vers la Chine et les États-Unis

Destinations	Exportations en 2015 (million d'euros)	Évolution 2015/2014 (million d'euros)	Évolution 2015/2014 (%)	Les trois produits contribuant le plus à l'évolution des exportations françaises vers ce pays
Allemagne	6 493	- 82	- 1	Vins de raisin (- 85 millions d'euros) Viandes de boucherie et produits d'abattage (27 millions d'euros) Boissons rafraichissantes ; eaux minérales et autres eaux en bouteille (20 millions d'euros)
Belgique	6 351	105	2	Cacao, chocolat et produits de confiserie (69 millions d'euros) Produits amylacés (- 56 millions d'euros) Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux (42 millions d'euros)
Royaume-Uni	5 445	280	5	Café et thé transformés (53 millions d'euros) Sucre (50 millions d'euros) Vins de raisin (50 millions d'euros)
Italie	5 359	- 258	- 5	Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux (- 132 millions d'euros) Viandes de boucherie et produits d'abattage (- 98 millions d'euros) Produits laitiers et fromages (- 34 millions d'euros)
États-Unis	3 672	723	25	Boissons alcoolisées distillées (319 millions d'euros) Vins de raisin (261 millions d'euros) Aliments pour animaux de ferme (30 millions d'euros)
Chine	2 510	851	51	Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux (600 millions d'euros) Vins de raisin (117 millions d'euros) Viandes de boucherie et produits d'abattage (67 millions d'euros)
Suisse	1 605	98	7	Autres fruits d'arbres ou d'arbustes et fruits à coque (20 millions d'euros) Fruits à pépins et à noyau (11 millions d'euros) Vins de raisin (10 millions d'euros)
Algérie	1 403	- 252	- 15	Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux (- 126 millions d'euros) Produits laitiers et fromages (- 84 millions d'euros) Sucre (- 18 millions d'euros)
Hong kong	651	69	12	Vins de raisin (73 millions d'euros) Viandes de boucherie et produits d'abattage (- 14 millions d'euros) Préparations et conserves à base de poisson et de produits de la pêche (11 millions d'euros)
Arabie Saoudite	611	86	16	Viandes de volailles (59 millions d'euros) Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux (- 27 millions d'euros) Boissons rafraichissantes ; eaux minérales et autres eaux en bouteille (18 millions d'euros)
Grèce	535	- 59	- 10	Viandes de boucherie et produits d'abattage (- 41 millions d'euros) Sucre (- 15 millions d'euros) Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux (6 millions d'euros)
Égypte	534	88	20	Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux (51 millions d'euros) Sucre (17 millions d'euros) Aliments homogénéisés et diététiques (7 millions d'euros)
Maroc	522	- 144	- 22	Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux (- 148 millions d'euros) Huiles et graisses (15 millions d'euros) Produits laitiers et fromages (- 12 millions d'euros)
Russie (fédération de)	359	- 227	- 39	Produits laitiers et fromages (- 39 millions d'euros) Boissons alcoolisées distillées (- 30 millions d'euros) Autres produits alimentaires n.c.a. (- 24 millions d'euros)
Turquie	289	99	52	Autres bovins et buffles, vivants et leur sperme (80 millions d'euros) Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux (13 millions d'euros) Produits à base de tabac (- 6 millions d'euros)
Thaïlande	270	117	77	Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux (83 millions d'euros) Produits laitiers et fromages (13 millions d'euros) Vins de raisin (5 millions d'euros)
Mexique	173	62	55	Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux (56 millions d'euros) Vins de raisin (6 millions d'euros) Aliments pour animaux de ferme (- 2 millions d'euros)
Nigeria	130	- 62	- 32	Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux (- 42 millions d'euros) Autres produits alimentaires n.c.a. (7 millions d'euros) Boissons alcoolisées distillées (- 6 millions d'euros)
Inde	114	61	116	Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux (32 millions d'euros) Huiles et graisses (23 millions d'euros) Produits laitiers et fromages (2 millions d'euros)
Bangladesh	85	72	557	Céréales (à l'exclusion du riz), légumineuses et oléagineux (64 millions d'euros) Produits laitiers et fromages (4 millions d'euros) Autres produits alimentaires n.c.a. (4 millions d'euros)

Source : DGDDI (Douanes)

**En 2015, la valeur des exportations augmente, sous l'effet de la progression des quantités vendues, les prix restant à peu près stables**

Produits CPF4	Montant des exportations 2015 (million d'euros)	Évolution de la valeur des exportations 2015/2014 (%)	Évolution des volumes exportés 2015/2014 (%) <sup>1</sup>	Évolution des prix 2015/2014 (%) <sup>1</sup>
<b>Produits agricoles bruts et agroalimentaires</b>	<b>60 074</b>	<b>3,6</b>	<b>4,1</b>	<b>- 0,5</b>
<b>PRODUITS BRUTS</b>	<b>15 657</b>	<b>6,3</b>	<b>9,9</b>	<b>- 3,3</b>
<b>Agriculture et élevage</b>	<b>14 660</b>	<b>6,3</b>	<b>7,6</b>	<b>- 1,2</b>
Céréales, légum., oléagi.	8 327	6,3	9,2	- 2,7
<i>Céréales n. c. riz</i>	7 167	6,3	10,1	- 3,4
<i>Oléoprotéagineux</i>	1 154	6,2	3,9	2,1
Légumes, fleurs, plantes	2 223	7,8	5,4	2,3
<i>Légumes</i>	1 917	7,3	4,4	2,8
Prod. cult. permanentes	1 870	2,9	- 5,9	9,3
<i>Fruits</i>	1 536	4,4	- 5,8	10,9
<i>Café, cacao, thé</i>	34	- 17,7	- 31,0	19,4
Animaux vifs, œufs, miel	2 241	7,7	15,6	- 6,8
<i>Bovins</i>	1 365	8,9	9,3	- 0,4
<b>Produits sylvicoles</b>	<b>434</b>	<b>5,7</b>	<b>92,9</b>	<b>- 45,2</b>
<b>Pêche et aquaculture</b>	<b>563</b>	<b>7,6</b>	<b>4,9</b>	<b>2,6</b>
<b>IAA, TABACS</b>	<b>44 416</b>	<b>2,7</b>	<b>2,2</b>	<b>0,5</b>
Viandes, prod. de l'abattage	4 521	- 0,6	0,8	- 1,4
<i>Viande bovine</i>	915	2,3	1,9	0,4
<i>Viande porcine</i>	747	- 11,1	- 4,6	- 6,7
<i>Volaille</i>	1 018	4,6	0,4	4,2
Prod. préparés de la pêche	852	10,7	7,1	3,4
Prod. à base de fruits & lég.	1 948	- 3,1	- 2,6	- 0,6
Huiles, tourteaux, corps gras	1 163	4,7	3,8	0,9
<i>Tourteaux</i>	170	- 2,2	- 11,9	11,0
Produits laitiers, glaces	6 551	- 6,8	2,0	- 8,6
<i>Fromages</i>	3 025	- 0,6	1,1	- 1,7
Produits des céréales	2 663	- 0,5	- 0,3	- 0,2
Biscuits, pâtisseries, pâtes	1 687	4,8	1,6	3,2
Autres produits alimentaires	7 990	3,8	3,9	- 0,1
<i>Sucre</i>	1 106	1,6	16,0	- 12,5
<i>Chocolat, confiserie</i>	2 158	7,8	0,8	6,9
Aliments pour animaux	2 232	9,7	10,4	- 0,6
Boissons	14 562	8,0	1,7	6,2
<i>Vins, champagne</i>	8 270	6,8	0,5	6,3
<i>Eaux-de-vie, alcools</i>	3 946	13,2	3,5	9,4
Tabacs	247	- 16,5	- 18,3	2,2

1. Cf. Méthodologie

Note de lecture : en 2015, les exportations de céréales se sont élevées à 7,2 milliards d'euros, soit une hausse de 6 % par rapport à 2014 : les quantités exportées de céréales ont augmenté de 10 % et les prix auxquels elles ont été vendues ont baissé de 3 %.

Sources : DGDDI (Douanes), calculs Agreste

**En 2015, la valeur des importations augmente, sous l'effet de la hausse des prix liée à la baisse de l'euro et des quantités achetées**

Produits CPF4	Montant des importations 2015 (million d'euros)	Évolution de la valeur des importations 2015/2014 (%)	Évolution des volumes importés 2015/2014 (%) <sup>1</sup>	Évolution des prix 2015/2014 (%) <sup>1</sup>
<b>Produits agricoles bruts et agroalimentaires</b>	<b>50 704</b>	<b>3,7</b>	<b>1,7</b>	<b>2,0</b>
<b>PRODUITS BRUTS</b>	<b>13 017</b>	<b>8,6</b>	<b>2,0</b>	<b>6,5</b>
<b>Agriculture et élevage</b>	<b>11 314</b>	<b>9,5</b>	<b>1,2</b>	<b>8,2</b>
Céréales, légum., oléagi.	1 719	- 0,7	- 4,9	4,4
<i>Céréales n. c. riz</i>	437	- 9,6	- 15,0	6,3
<i>Oléoprotéagineux</i>	1 278	2,7	- 0,9	3,7
Légumes, fleurs, plantes	3 000	8,0	0,2	7,7
<i>Légumes</i>	2 441	12,4	2,3	9,8
Prod. cult. permanentes	5 995	14,1	2,7	11,1
<i>Fruits</i>	3 849	17,5	3,7	13,4
<i>Café, cacao, thé</i>	990	13,3	- 4,4	18,5
Animaux vifs, œufs, miel	599	5,4	10,8	- 4,8
<i>Bovins</i>	45	- 20,4	- 24,9	6,0
<b>Produits sylvicoles</b>	<b>258</b>	<b>3,9</b>	<b>17,2</b>	<b>- 11,3</b>
<b>Pêche et aquaculture</b>	<b>1 446</b>	<b>2,7</b>	<b>4,9</b>	<b>- 2,1</b>
<b>IAA, TABACS</b>	<b>37 686</b>	<b>2,1</b>	<b>1,6</b>	<b>0,5</b>
Viandes, prod. de l'abattage	5 454	- 4,1	- 2,4	- 1,7
<i>Viande bovine</i>	1 259	- 4,6	- 6,2	1,7
<i>Viande porcine</i>	814	- 13,0	- 6,0	- 7,5
<i>Volaille</i>	992	2,4	4,7	- 2,1
Prod. préparés de la pêche	3 761	4,6	- 0,7	5,4
Prod. à base de fruits & lég.	4 462	2,2	0,6	1,7
Huiles, tourteaux, corps gras	3 572	4,7	2,7	2,0
<i>Tourteaux</i>	1 708	3,2	7,3	- 3,8
Produits laitiers, glaces	3 196	- 9,7	1,2	- 10,7
<i>Fromages</i>	1 336	- 0,9	6,5	- 6,9
Produits des céréales	1 609	3,6	4,4	- 0,8
Biscuits, pâtisseries, pâtes	2 158	7,4	4,9	2,4
Autres produits alimentaires	7 637	5,4	3,0	2,3
<i>Sucre</i>	258	- 20,4	- 13,3	- 8,2
<i>Chocolat, confiserie</i>	2 828	8,6	0,5	8,1
Aliments pour animaux	934	12,5	1,9	10,5
Boissons	3 179	4,8	3,3	1,5
<i>Vins, champagne</i>	682	8,5	7,6	0,8
<i>Eaux-de-vie, alcools</i>	1 106	1,7	- 1,6	3,3
Tabacs	1 725	5,5	6,4	- 0,8

1. Cf. Méthodologie

Note de lecture : en 2015, les importations de céréales se sont élevées à 437 millions d'euros, soit une hausse de 10 % par rapport à 2014 : les quantités importées de céréales ont diminué de 15 % et les prix auxquels elles ont été achetées ont augmenté de 6 %.

Sources : DGDDI (Douanes), calculs Agreste

## L'excédent des échanges agricoles et agroalimentaires augmente en valeur en 2015 grâce à la hausse des quantités exportées

Produits CPF4	Montant du solde des échanges 2015 (million d'euros)	Évolution du solde entre 2014 et 2015 (million d'euros)	Contribution des volumes à l'évolution du solde entre 2014 et 2015 (million d'euros) <sup>1</sup>	Contribution des prix à l'évolution du solde entre 2014 et 2015 (million d'euros) <sup>1</sup>
<b>Produits agricoles bruts et agroalimentaires</b>	<b>9 370</b>	<b>267</b>	<b>1 553</b>	<b>- 1 286</b>
<b>PRODUITS BRUTS</b>	<b>2 640</b>	<b>- 101</b>	<b>1 218</b>	<b>- 1 319</b>
<b>Agriculture et élevage</b>	<b>3 346</b>	<b>- 116</b>	<b>923</b>	<b>- 1 039</b>
Céréales, légum., oléagi.	6 608	503	804	- 302
<i>Céréales n. c. riz</i>	6 730	470	750	- 280
<i>Oléoprotéagineux</i>	- 123	33	54	- 21
Légumes, fleurs, plantes	- 777	- 61	105	- 166
<i>Légumes</i>	- 524	- 138	28	- 166
Prod. cult. permanentes	- 4 125	- 688	- 250	- 438
<i>Fruits</i>	- 2 313	- 509	- 205	- 304
<i>Café, cacao, thé</i>	- 956	- 124	25	- 149
Animaux vifs, œufs, miel	1 641	130	264	- 134
<i>Bovins</i>	1 320	124	131	- 7
<b>Produits sylvicoles</b>	<b>177</b>	<b>14</b>	<b>339</b>	<b>- 326</b>
<b>Pêche et aquaculture</b>	<b>- 883</b>	<b>1</b>	<b>- 44</b>	<b>45</b>
<b>IAA, TABACS</b>	<b>6 730</b>	<b>368</b>	<b>334</b>	<b>33</b>
Viandes, prod. de l'abattage	- 932	206	174	32
<i>Viande bovine</i>	- 344	82	99	- 17
<i>Viande porcine</i>	- 66	29	17	12
<i>Volaille</i>	26	22	- 41	63
Prod. préparés de la pêche	- 2 909	- 82	81	- 164
Prod. à base de fruits & lég.	- 2 514	- 160	- 76	- 84
Huiles, tourteaux, corps gras	- 2 409	- 108	- 49	- 59
<i>Tourteaux</i>	- 1 538	- 57	- 142	84
Produits laitiers, glaces	3 356	- 136	99	- 234
<i>Fromages</i>	1 688	- 7	-53	46
Produits des céréales	1 053	- 68	-77	9
Biscuits, pâtisseries, pâtes	- 471	- 71	-73	2
Autres produits alimentaires	353	- 98	83	- 181
<i>Sucre</i>	847	83	218	- 135
<i>Chocolat, confiserie</i>	- 669	- 67	4	- 71
Aliments pour animaux	1 298	94	197	- 103
Boissons	11 384	931	134	796
<i>Vins, champagne</i>	7 588	475	-9	484
<i>Eaux-de-vie, alcools</i>	2 840	443	140	303
Tabacs	- 1 478	- 139	- 159	19

1. Cf. Méthodologie

Note de lecture : en 2015, l'excédent des échanges de céréales s'est élevé à 6,7 milliards d'euros, soit une hausse de 0,5 milliard d'euros par rapport à 2014 : l'évolution des quantités échangées contribue pour 750 millions d'euros à la progression de l'excédent et la baisse des prix y contribue négativement pour 280 millions d'euros.

Sources : DGDDI (Douanes), calculs Agreste

## Sources, définitions et méthodes

### Source :

- Commerce extérieur de la France : direction générale des douanes et des droits indirects (DGDDI)

### Calcul des effets volume et prix :

- Pour cette étude, l'évolution de la valeur des exportations, des importations et du solde du commerce extérieur entre l'année  $n - 1$  et l'année  $n$  est partagée en deux facteurs : l'effet quantité et l'effet prix unitaire. Ces deux effets conjugués représentent l'évolution des exportations, des importations et du solde commercial.

Soient :

- $pe1$  : la valeur unitaire à l'exportation de l'année  $n - 1$
- $pe2$  : la valeur unitaire à l'exportation de l'année  $n$
- $pi1$  : la valeur unitaire à l'importation de l'année  $n - 1$
- $pi2$  : la valeur unitaire à l'importation de l'année  $n$
- $qe1$  : la quantité exportée de l'année  $n - 1$
- $qe2$  : la quantité exportée de l'année  $n$
- $qi1$  : la quantité importée de l'année  $n - 1$
- $qi2$  : la quantité importée de l'année  $n$

1. **Pour les exportations**, au niveau de chaque produit de la nomenclature douanière NC8, l'effet quantité et l'effet prix unitaire ont été calculés ainsi :

$$\text{Effet quantité } n/n - 1 = (pe1 * qe2 - pe1 * qe1) / (pe1 * qe1)$$

- Il représente l'évolution des exportations à prix unitaire constant par rapport à l'année  $N - 1$

$$\text{Effet prix unitaire } n/n - 1 = (qe2 * pe2 - qe2 * pe1) / (pe1 * qe1)$$

- Il représente l'évolution des exportations à volume constant par rapport à l'année  $N - 1$

### Le calcul est identique pour les importations

2. **Pour le solde du commerce extérieur**, au niveau de chaque produit de la nomenclature douanière NC8, l'effet quantité et l'effet prix unitaire ont été calculés ainsi :

$$\text{Effet quantité } n/n - 1 = [(pe1 * qe2 - pe1 * qe1) - (pi1 * qi2 - pi1 * qi1)] / (pe1 * qe1 - pi1 * qi1)$$

- Il représente l'évolution du solde à prix unitaire constant par rapport à l'année  $N-1$

$$\text{Effet prix unitaire } n/n - 1 = [(qe2 * pe2 - qe2 * pe1) - (qi2 * pi2 - qi2 * pi1)] / (pe1 * qe1 - pi1 * qi1)$$

- Il représente l'évolution du solde à quantité constante par rapport à l'année  $N-1$

3. On agrège ensuite au niveau des groupes de la CPF rév 2 en sommant les effets au niveau de la NC8.

### Pour en savoir plus

- dans « Données en ligne/Disar/Données en ligne/Rubriques/Economie agricole/Conjoncture de l'économie agricole/Conjoncture du commerce extérieur agroalimentaire » pour les séries chiffrées
- dans la rubrique « Conjoncture – Commerce extérieur » pour les publications Agreste Conjoncture

Les dernières publications Agreste parues sur le thème sont :

- « Baisse des prix et embargo russe pèsent sur les exportations agricoles et agroalimentaires françaises », Synthèses Conjoncture Commerce extérieur agroalimentaire n° 2015/262, mars 2015
- « Produits laitiers, viandes porcines, fruits et légumes : principales productions impactées par l'embargo russe », Synthèses Conjoncture Commerce extérieur agroalimentaire n° 2014/253, octobre 2014
- « En 2013, les exportations de céréales permettent à l'excédent agroalimentaire de se maintenir à haut niveau », Synthèses Conjoncture Commerce extérieur agroalimentaire n° 2014/235, mars 2014
- « En dix ans, l'Allemagne est devenu l'acteur européen incontournable de la production de viande porcine », Synthèses Conjoncture Commerce extérieur agroalimentaire n° 2014/231, janvier 2014
- « En 2013, l'excédent des échanges agroalimentaires progresse grâce aux exportations de céréales », Synthèses Conjoncture Commerce extérieur agroalimentaire n° 2013/226, octobre 2013
- « En 2012, les échanges agroalimentaires avec les pays tiers s'intensifient », Synthèses Conjoncture Commerce extérieur agroalimentaire n° 2013/205, mars 2013
- « L'excédent agroalimentaire progresse grâce à une demande soutenue des pays tiers en produits transformés », Synthèses Conjoncture Commerce extérieur agroalimentaire n° 2012/195, octobre 2012
- « Marché européen de viande de poulet : la France concurrencée sur les marchés intérieur et intracommunautaire », Synthèses Conjoncture Commerce extérieur agroalimentaire n° 2012/188, septembre 2012

Pour nous contacter : [agreste-info@agriculture.gouv.fr](mailto:agreste-info@agriculture.gouv.fr)



## Agreste : la statistique agricole

**Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt**  
**Secrétariat Général**

**SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE**

3 rue Barbet de Jouy - 75349 PARIS 07 SP

Site internet : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot

Rédacteur en chef : Thibaut Champagnol

Composition : SSP-ANCD

Dépot légal : À parution

© Agreste 2016

**Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole**  
[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)